

**Commission pour le patrimoine culturel (« COPAC »)**

\*\*\*

**Vu la loi du 25 février 2022 relative au patrimoine culturel ;  
Vu le règlement grand-ducal modifié du 9 mars 2022 déterminant la composition, l'organisation  
et le fonctionnement de la commission pour le patrimoine culturel ;**

Attendu que les immeubles sis 13, rue d'Oetrange à Canach se caractérisent comme suit :

Les immeubles sis 13, rue d'Oetrange sont implantés au croisement de la rue d'Oetrange avec la rue des Jardins. Historiquement, le village se composait de deux rues principales ; celle en direction d'Oetrange et de Lenningen (ouest-est) et celle vers Beyren et Greiveldange (nord-sud). Jadis, l'endroit actuellement occupé par le n°13 se trouvait en bordure occidentale du village, mais depuis, la localité s'est beaucoup développée, surtout au sud-ouest. Déjà sur le premier plan cadastral de 1813, une construction se trouvait à l'endroit en question. De nos jours, la propriété se compose d'une maison d'habitation qui est flanquée de part et d'autre par des annexes/ateliers (GEN/SOC). Selon les registres cadastraux, il s'agit d'une *nouvelle construction* d'environ 1911<sup>1</sup>. La composition sobre et bien proportionnée, les formes et tailles des ouvertures, ainsi que certains éléments à l'intérieur sont des caractéristiques de l'architecture traditionnelle qui s'est développée au cours du XIX<sup>e</sup> siècle et qui s'est prolongée jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle (PDR). À l'époque de construction et d'agrandissement, le propriétaire était maréchal-ferrant<sup>2</sup> ; les ateliers servaient donc entre autres comme forge. Dans les années 1960, le propriétaire est enregistré comme cultivateur ; c'est aussi à cette époque qu'une autre annexe est érigée derrière les annexes existantes<sup>3</sup>.

La maison d'habitation s'élève sur deux niveaux, surélevés par un niveau de cave, et elle est surmontée par une toiture à croupettes. La façade principale se divise de manière régulière en trois travées d'ouvertures, dont la travée centrale abrite l'entrée, accessible par un escalier. Les baies présentent des encadrements en pierre naturelle, assez sobres, avec une rainure et une clé en pointe de diamant. L'entrée est en outre surmontée par un petit entablement (AUT/PDR). La porte d'entrée semble être d'origine et peut-être partiellement faite par le propriétaire lui-même. Elle présente en partie inférieure un panneau avec des décorations abstraites/géométriques et en partie supérieure trois panneaux dont le centre est vitré et présente une grille en ferronnerie (AUT/PDR). Ainsi, la porte d'entrée crée un bel contraste avec la sobriété du reste de la composition. La façade postérieure se divise également en trois travées, dont les deux latérales présentent des encadrements sobres avec des rainures. Quant aux baies de la travée centrale, elles ont des encadrements aux arcs segmentaires, qui semblent être plus anciens et qui sont peut-être des éléments de réemploi. En outre, à l'arrière, des constructions secondaires, plus petites sont accolées à la maison et aux annexes.

À gauche, la maison est flanquée, suivant le même alignement, par un étroit atelier/remise de taille plutôt modeste. Cette construction présente des ouvertures typiques de ce genre de bâtiment : une

---

<sup>1</sup> Administration du Cadastre et de la Topographie, case-croquis n°2340 de l'exercice de 1911, Lenningen, section E. La parcelle 180 devient 180/1021.

<sup>2</sup> Administration du Cadastre et de la Topographie, matrice de 1905 et 1938, n°183 et 210 & 974.

<sup>3</sup> Administration du Cadastre et de la Topographie, plan cadastral de 1962, Lenningen, section E, parcelle 180/1385.

porte et une grande ouverture avec un châssis aux divisions assez fines en métal (AUT/PDR). Tandis que les encadrements en façade avant sont en pierre naturelle, ceux en façade postérieure sont en briques ; éléments également typiques de cette période de construction et pour ce genre de bâtiment (AUT/PDR).

À droite, la maison d'habitation est flanquée, suivant le même alignement, par un atelier/garage plus grand. En façade principale cette annexe présente une fenêtre similaire à celle de l'atelier à gauche de la maison, avec un encadrement en pierre. (Le portail de garage est une transformation plus jeune.) L'ouverture à l'étage présente un encadrement en briques. Il en est de même pour les ouvertures dans la seconde moitié de la façade latérale, qui longe la rue des Jardins, datant d'une extension d'environ 1924<sup>4</sup> (AUT/PDR/EVO). La façade postérieure de cette annexe présente également des baies aux encadrements en briques, mais elle est cachée par une autre extension érigée dans les années 1960.

La maison a non seulement conservé son aspect extérieur, mais elle a également gardé la majorité de sa structure bâtie, telle que les murs extérieurs, les divisions horizontales et verticales et la charpente (AUT/PDR). Ainsi, la dalle entre la cave et le rez-de-chaussée est en plafond à voûtains (acier et béton), caractéristique de cette époque (AUT/PDR). A l'intérieur, l'immeuble présente aussi divers éléments de finitions historiques de la période de construction et de différentes phases de transformation. Ainsi, les revêtements de sol en bois, les portes avec leurs chambranles en bois, l'escalier en bois avec sa rampe en ferronnerie (peut-être faite par le propriétaire de l'époque) ou encore les éléments de décoration en stuc sur les plafonds datent de la période de réalisation de la maison. Quant aux carrelages du sol et des murs du couloir, ils datent du milieu du XX<sup>e</sup> siècle, de même que les deux armoires encastrées dans les deux salons (AUT/PDR/EVO).

La maison d'habitation et ses annexes forment un petit ensemble témoignant de l'architecture traditionnelle et du passé de la localité de Canach, qui a connu une importante transformation au fil du temps. En outre, la maison présente une simplicité (au bon sens du terme) qui est typique de ce genre et de cette époque de construction. En effet, la construction reprend les caractéristiques architecturales de la fin du XIX<sup>e</sup>/début XX<sup>e</sup> siècle. Ayant gardé une grande partie de son authenticité, l'ensemble présente d'un point de vue historique, architectural, artisanal, social et urbanistique un intérêt public à être protégé.

Les critères remplis : Authenticité (AUT), genre (GEN), période de réalisation (PDR), histoire sociale ou des cultes (SOC), évolution et développement des objets et sites (EVO)

**La COPAC émet un avis favorable pour un classement en tant que patrimoine culturel national des immeubles sis 13, rue d'Oetrange à Canach (no cadastral 180/1750). 12 voix pour un classement et 2 abstentions.**

Présent(e)s : Andrea Binsfeld, Beryl Bruck, Christina Mayer, Christine Muller, Claude Clemes, Claudine Arend, Gaetano Castellana, Gilles Surkijn, Heike Pösche, Jean-Claude Welter, Lisa Hoffmann, Michel Pauly, Patrick Bastin, Paul Ewen.

Luxembourg, le 18 décembre 2024

---

<sup>4</sup> Administration du Cadastre et de la Topographie, case-croquis n°2470 de l'exercice de 1924, Lenningen, section E. La parcelle 180/1021 devient 180/1248.